

de wagons de métro. Comme nous l'avons appris la semaine dernière, notre chantier naval est condamné à cause du manque de commandes pour la plupart des chantiers navals du pays.

La grève n'a pas été une très bonne chose. Je ne blâme pas le syndicat. En effet, dès le début j'ai constaté que les sociétés intéressées ne souhaitaient rien d'autre que de forcer leurs travailleurs à déclencher une grève.

• (1700)

Je vais vous donner un exemple. Le vendredi où les membres de l'Alliance de la Fonction publique ont à nouveau dressé des piquets de grève à Thunder Bay, les inspecteurs et les peseurs ont été parmi les premiers à retourner au travail.

Je tiens à vous dire que la convention collective des manutentionnaires céréaliers prévoit qu'ils ont le droit de refuser de franchir un piquet de grève. Ainsi, au cours de la première phase de la grève de l'Alliance de la Fonction publique, ils s'en sont abstenus, mais une des sociétés—j'ignore laquelle—a eu le culot, le lundi suivant la reprise de la grève par les membres de l'alliance, de rappeler au travail plus de 100 manutentionnaires céréaliers.

On leur a ainsi fait perdre leurs prestations d'assurance-chômage. La société devait savoir que ces gens n'auraient plus droit à des prestations, mais ne pourraient travailler, car il leur était impossible de traverser les piquets de grève et ils allaient refuser de le faire.

Ce n'est pas négocier de façon loyale. Ce n'est pas créer un climat propice à des négociations utiles. Les sociétés elles-mêmes doivent accepter la situation qu'elles ont créée, le scénario qui a amené le syndicat des manutentionnaires céréaliers à déclencher la grève.

Je ne ferai encore que quelques observations, car je constate que le temps file. Je tiens à préciser que mes collègues et moi dans cette Chambre nous nous opposons à l'adoption de cette loi. Nous voterons contre cette loi parce que nous ne croyons pas que la négociation collective devrait être détruite de cette façon.

Je tiens également à préciser que si nous acceptons que cette loi soit adoptée à la Chambre aujourd'hui et qu'elle passe par toutes les étapes législatives aujourd'hui, c'est que nous reconnaissons qu'il ne servirait strictement à rien d'aller plus loin puisque les négociations ont échoué.

Madame la Présidente, permettez-moi de vous laisser sur la réflexion suivante: agirions-nous ainsi aujourd'hui si la Chambre siégeait la semaine prochaine? Je ne le

crois pas. Je m'interroge encore une fois sur nos priorités quand nous traitons de ces questions et d'autres.

Mme le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Mme le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Mme le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 45)

POUR

Députés

Anawak	Andre
Axworthy (Winnipeg South Centre)	Baker
Bellefleur	Berger
Bertrand	Blenkarn
Bosley	Boudria
Bourgault	Brightwell
Browes	Campbell (Vancouver Centre)
Cardiff	Chadwick
Charest	Chrétien
Clark (Brandon—Souris)	Cole
Collins	Comuzzi
Cooper	Corbeil
Corbett	Crosby (Halifax West)
Danis	DeBlois
de Cotret	Dick
Dingwall	Domme
Dorin	Duplessis
Fee	Ferland
Fiis	Foster
Gagliano	Gauthier
Guilbault	Halliday
Harb	Harvard
Hawkes	Hicks
Hockin	Hogue
Hopkins	Horning
Hudon	Jacques
James	Jelinek
Joncas	Jourdenais
Kempling	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kindy	Koury
Langlois	Lapierre
Larivée	LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso)
Lee	Loiselle
Lopez	MacDougall (Timiskaming)
MacLellan	Malone
Marchi	Marin
Marleau	Mayer
McCreath	McGuire
McKnight	Merrithew
Milliken	Mills
Monteith	Moore
Nault	Nunziata
Oberle	Pagtakhan